

fil

Informations municipales

LARDY MAG

MAI-JUIN 2021 • N° 256

UN BEL ÉTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ !



P. 10

CULTIVONS LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE



VIE LOCALE **08**



UN ÉTÉ SPORTIF **28**



BON VOISINAGE **10**



CONTACTEZ VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous
avec vos élus, un seul n° :



01 69 27 11 43



Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h30



maire@ville-lardy.fr

fil

LARDYMAG

Magazine d'informations
municipales n°256 édité
par la Commune de Lardy

Hôtel de Ville

70 Grande Rue

91510 Lardy

Tél. : 01 69 27 14 00

Mail : communication@ville-lardy.fr

Directeur de la publication :

M^{me} Dominique BOUGRAUD

Coordination/rédaction :

Service Communication

M^{me} Méridaline DU PASQUIER

Avec la contribution de :

Services communaux & intercommunaux

Mise en page : T'Menthe

Impression : Willaume Egret

Tirage : 2 800 exemplaires.

Distribution : Boitauxlettres IDF

Photographies : Mairie de Lardy,

Collections privées, DR, Freepik,

Adobe Stock, Flaticon, Noun Project

SOMMAIRE

RETOURS
EN IMAGES **04**

VIE LOCALE **08**

TRAVAUX
ET PROJETS **16**

10

CIVISME
**CULTIVONS LE BIEN-VIVRE
ENSEMBLE**

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

14



CULTURE **20**

SCOLAIRE **25**

COMMERCES
& SERVICES **26**

SANTÉ
SOLIDARITÉ **29**

TRIBUNES **30**

ÉTAT CIVIL
INFOS PRATIQUES **31**

SPORT

28



MERCI À NOS
3600
FANS FACEBOOK

WWW.VILLE-LARDY.FR

[VILLELARDY](https://www.facebook.com/villelardy)



Abonnez-vous à l'e-newsletter de la ville !
RV sur www.ville-lardy.fr





Le Conseil Municipal des Enfants a inauguré la nouvelle aire de jeux du parc de l'Hôtel de Ville en présence de Madame le Maire. 📌

Chères Larziacoises, Chers Larziacois,

“
Cultivons l'art
du bien-vivre
ensemble
à Lardy !
”

La levée progressive des restrictions sanitaires et l'avancée positive de la vaccination nous laissent présager un retour à la vie normale tant attendu dans les prochaines semaines.

Le Parc de l'Hôtel de Ville, espace vert très apprécié des Larziacois, a retrouvé de sa superbe à la suite de travaux cofinancés par le Département, la Région, le SIARJA et la commune. Nous avons eu à cœur de valoriser et pérenniser ce patrimoine végétal tout en favorisant son accessibilité. Une attention particulière a été apportée au mobilier urbain et aux jeux pour enfants avec le concours des élus du Conseil Municipal des Enfants que je tiens à remercier chaleureusement.

Dans ce numéro de votre Fil Magazine, nous avons souhaité mettre l'accent sur les gestes du quotidien à adopter pour respecter la propreté et la tranquillité de notre commune. Le civisme et le respect du bien-vivre ensemble s'imposent à tous pour un été en toute sérénité !

Enfin, je tiens à saluer l'ouverture officielle de l'Intermarché de Lardy rue Jacques Cartier au Pâté. Vous y trouverez un large choix de produits, dont une sélection locale et essonnienne ! Merci à tous ceux qui ont travaillé sur ce beau projet qui participe à la qualité de vie à Lardy. Cette offre commerciale sera complétée dans les prochaines années par l'ouverture de nouvelles enseignes à proximité de la gare de Bouray, qui vient elle aussi de faire peau neuve au cœur d'un bel espace végétalisé qui prend forme.

Bel été à tous ! Le rendez-vous est pris en septembre pour le Forum des associations.

Bien fidèlement

Dominique BOUGRAUD

Maire de Lardy
1^{ère} Vice-présidente de la Communauté de Communes
Entre Juine et Renarde (CCEJR)
Présidente déléguée du Conseil Départemental
de l'Essonne

MARS AVRIL

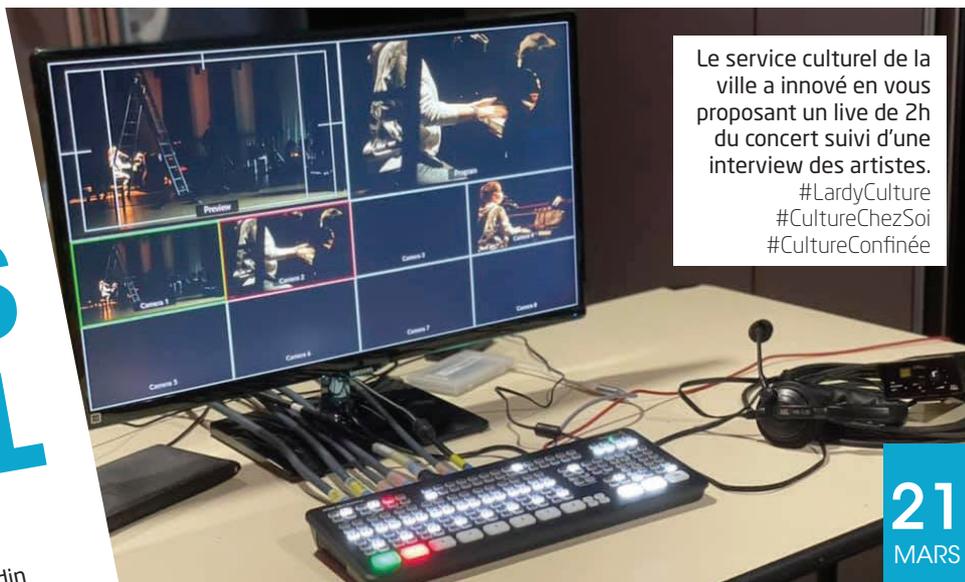
20
MARS

FLOWER POWER

Comme chaque année, notre ville-jardin nous a offert ses plus belles couleurs pour célébrer le printemps, le temps d'une première floraison tout à fait spectaculaire.



Un grand MERCI à l'équipe des espaces verts qui œuvre toute l'année à entretenir et embellir ce cadre de vie exceptionnel pour le plus grand plaisir de tous.



Le service culturel de la ville a innové en vous proposant un live de 2h du concert suivi d'une interview des artistes.

#LardyCulture
#CultureChezSoi
#CultureConfinée

21
MARS

UN CONCERT DE PRINTEMPS EN LIVE !

Le traditionnel concert du Nouvel An n'ayant pas pu se tenir à force de rebondissements sanitaires, il s'est transformé en Concert de Printemps, à voir et à revoir en replay depuis chez soi.



Au programme : une jolie balade musicale par Isabelle Georges, interprétant Aznavour ou Nougaro, en passant par Piaf, Brel, Cole Porter ou Nino Rota, accompagnée par Frederik Steenbrink et 4 musiciens touche-à-tout de génie.



SI TU NE VAS PAS AU CARNIVAL...

... c'est lui qui vient à toi ! Restrictions sanitaires obligent, pas de carnaval cette année, mais les bénévoles du Comité des Fêtes de Lardy ont fait un petit tour impromptu et en musique à travers la commune afin d'apporter un peu de gaieté !

23
MARS



1^{er}
AVRIL

VISITE SURPRISE DANS LES ÉCOLES

À la veille du 2^e confinement, Larzy, la mascotte du Comité des Fêtes de Lardy, a fait une visite surprise aux enfants pour leur apporter quelques douceurs chocolatées à ramener à la maison, à défaut de la traditionnelle Chasse aux œufs dans le parc de l'Hôtel de ville.



Joie et sourires se devinaient derrière les masques. Quelques poissons d'avril sont même venus se coller sur le dos et la truffe de Larzy, et sur le dos des maîtresses et ATSEM !



MERCI aux bénévoles du Comité des Fêtes pour cette sympathique initiative organisée en lien avec les services et élus de la ville, et les équipes pédagogiques.

2
AVRIL

SCOLAIRES : INCURSION MUSICALE AU MOYEN ÂGE

L'école Jean Moulin a pu découvrir la création de la Compagnie de l'Atelier de l'Orage à l'occasion d'une représentation de « Tristan & Yseult forever », véritables « Roméo et Juliette » du Moyen-Âge.



Le conteur-musicien-narrateur a fait voyager les élèves à travers une narration modernisée sur des musiques d'époque (avec une alternance de luth, vielle à roue, tambours et flûtes) et des rythmiques plus contemporaines rock-folk !

VACANCES AVRIL

L'ESCALE CÔTÉ JARDIN !

Le printemps s'est invité à la maison des jeunes de Lardy L'Escale, sous forme d'une jardinière géante confectionnée en palettes et bouteilles de récup'.



SPORT UN JOUR, SPORT TOUJOURS !

L'équipe de l'école municipale de sports (EMS) de Lardy a proposé diverses activités adaptées pendant les vacances scolaires. Au programme : courses d'orientation, athlétisme... De quoi faire le plein d'énergie et de bons souvenirs pour les enfants du CE2 au CM2 !



1 Maternelles

1 Élémentaires

La grande gagnante de la catégorie "Maternelles" est repartie avec une trottinette 3 roues et le champion de la catégorie "Élémentaires" avec une trottinette électrique.

CONCOURS DE DÉGUISEMENTS FAITS MAISON

Pas de Carnaval cette année, mais qu'importe : on peut aussi se déguiser à domicile ! Le Comité des Fêtes de Lardy a lancé un concours de déguisements « faits maison ». Grâce à vos LIKES sur les photos des petits participants, les déguisements gagnants ont pu être départagés.



Encore bravo à tous les enfants qui ont réalisé d'imagination et de créativité. Ils sont tous repartis avec un petit cadeau grâce à la générosité des commerçants de la ville.



RALLYE PHOTOS DANS TA VILLE !

Sur une idée originale du Conseil Municipal des Enfants, le rallye photo a fait des émules à travers la commune pendant les vacances de printemps. Au final, 50 familles ont réalisé 81 circuits. Un circuit par quartier + un circuit tous quartiers confondus vous étaient proposés.

MERCI :

- à toutes les familles pour leurs retours positifs et pour leur créativité !
- et aux commerçants pour leur générosité (restaurants Auberge de L'Espérance et I Saporì, boulangeries Le Pain de Pierre et O'Traditions et gourmandises, fleuristes Floreal et Jardin de Laura, mercerie La Grange à Fils de Lucie, concept-store durable et responsable ZajMahal, et Intermarché. Les lots offerts ont permis de récompenser 11 familles par circuit !



2

AVRIL

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX INAUGURÉE !

Coupe-coupe-coupe : la nouvelle aire de jeux pour enfants du parc de l'Hôtel de ville a été inaugurée par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants. Sélectionnés par leurs soins, les jeux ont été financés par la commune et font déjà le bonheur des enfants ! > En savoir plus : page 17



25
AVRIL

EN SOUVENIR DE NOS DÉPORTÉS ET RÉSISTANTS

La Ville de Lardy a commémoré en comité restreint la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation. Une émotion toujours aussi vive, plus de 76 ans après, notamment à l'évocation de l'histoire de Germaine LE LIÈVRE et de Jean MICHELEZ, résistants larziacois déportés. N'oublions jamais. #Villedelardy #devoirdememoire #deportation #deuxièmeGuerreMondiale

FACEBOOK LIVE DU MAIRE #2

Dominique BOUGRAUD, Maire de Lardy, a répondu à vos questions lors d'un Facebook Live de près d'une heure : une quarantaine de questions, 1500 vues, et, plus d'une centaine de commentaires pour une démocratie directe interactive et "en toute sécurité" (les réunions publiques et rassemblements étant encore interdits).

REPLAY disponible sur www.ville-lardy.fr et sur [Ville de Lardy](https://www.facebook.com/Ville.de.Lardy)



1^{er} au 9 MAI



SEMAINE DE L'EUROPE : LARDY-STEMWEDE, défi relevé

Les membres du Comité de jumelage Lardy-Stemwede ont lancé un défi photos-vidéos interfrontières pour la Semaine de l'Europe. L'occasion pour nos deux villes et leurs habitants de se faire découvrir mutuellement leurs quotidiens et leurs villes respectives.

Jumelage Lardy
5 mars

Retenez la semaine du 1er au 9 mai. Plusieurs animations verront le jour avec notre ville partenaire de Stemwede à l'occasion de la semaine de l'Europe ! Nos amis ont déjà levé 2000€... Félicitations à eux ! Nous avons hâte d'y être ! Plus d'informations très bientôt !



Animaux domestiques, gastronomie et petits plats, les endroits insolites de nos 2 communes : de belles surprises à la clé en images et 4 vidéos croisées !



Meilleures Salutations à Lardy! Aujourd'hui depuis l'Amérique du Sud, le Chili à Stemwede!

À revoir sur [Jumelage Lardy](https://www.facebook.com/Jumelage.Lardy)

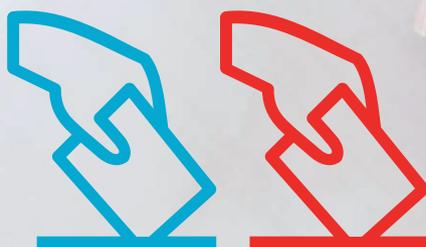
CITOYENNETÉ

Focus sur les élections départementales et régionales



Dimanches
20 juin (1^{er} tour)
et 27 juin (2^e tour)

🕒 8h - 20h



POURQUOI ?

2 SCRUTINS EN 1 : vous êtes invités à choisir vos conseillers(ères) départementaux et régionaux pour 6 ans.

LES DÉPARTEMENTALES : les conseillers départementaux forment le Conseil Départemental. Ce dernier est compétent en matière de : solidarité et cohésion territoriale (action sociale, enfance, personnes handicapées et âgées), éducation (collèges), aménagements et transports, action partagée culturelle et sportive, tourisme.

LES RÉGIONALES : la nouvelle carte régionale définie en janvier 2015 découpe le pays en 13 régions (contre 22 auparavant). Le Conseil Régional est compétent pour :

- promouvoir le développement économique et scientifique dans le respect de l'environnement,
- soutenir l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat et la rénovation urbaine, la politique de la ville et les transports,
- mettre en œuvre les politiques d'éducation, la formation professionnelle, la gestion des lycées...
- assurer l'aménagement et l'égalité de ses territoires, l'identité et la promotion des langues régionales.

COMMENT ?

PAR PROCURATION : un électeur absent le jour du scrutin peut voter par procuration. Une procuration peut être établie à tout moment jusqu'au jour du vote et jusqu'à 2 procurations possibles par personne. Mais l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps. Plus tôt vous vous y prenez, plus vous serez assuré de pouvoir correctement voter !

👉 **Démarche à suivre :** www.maprocuration.gouv.fr

EN BUREAU DE VOTE : dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires en vigueur : pas plus de 3 électeurs par bureau, mise à disposition de gel hydroalcoolique. **Apporter son propre stylo pour émarger, port du masque obligatoire.**

OÙ ?

ATTENTION : en raison du contexte sanitaire, les lieux des bureaux de vote ont été modifiés et ont exceptionnellement été transférés dans les gymnases de la ville :

HABITUELLEMENT, SI JE VOTE :

- **BUREAU N°1**
(Hôtel de Ville, 70 Grande Rue)
- **BUREAU N°3**
(Espace Simone Veil, 35 rue de Verdun)
- **BUREAU N°2**
(Mairie annexe, 5 route de Saint-Vrain)
- **BUREAU N°4**
(Maison des jeunes - rue René Cassin)

CETTE FOIS, JE DOIS ME RENDRE :

- 👉 **GYMNASE RENÉ GRENAULT**
(Rue de Panserot)
- 👉 **GYMNASE CORNUEL**
(Allée Cornuel)

ET AUSSI

Vous avez plus de 18 ans et souhaitez participer activement à la bonne tenue des élections de votre commune ? Vous pouvez proposer votre concours en tant qu'assesseur (participe au bon déroulement des opérations électorales, tout au long de la journée) **ou scrutateur** (participe au dépouillement des bulletins de vote, au terme du scrutin après 20h).



Intéressé ? Rapprochez-vous du service des élections de la ville de Lardy : 01 69 27 11 43 ✉ secretariat.general@ville-lardy.fr



Bientôt les départs en vacances ! Prenez les devants en vous inscrivant à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

- **POURQUOI ?** En votre absence, la Police ou la Gendarmerie organisent des patrouilles pour surveiller plus particulièrement les domiciles inscrits au dispositif. Vous êtes prévenu en cas d'anomalie : tentatives d'effractions, cambriolages...
- **COMMENT ?** Vous devez remplir le formulaire disponible auprès de la Police Municipale, de la Gendarmerie, ou de l'accueil de la mairie. Il est également téléchargeable en ligne sur www.ville-lardy.fr (rubrique Vie quotidienne > Sécurité). Ce dispositif est proposé gratuitement par la Police Municipale de Lardy du 15 juin au 15 septembre, et toute l'année par la Gendarmerie de Lardy.

Police municipale

Espace Simone Veil, 35 rue de Verdun – 01 69 92 84 50

Gendarmerie nationale

36 rue de la Roche qui tourne 01 60 82 60 03

POUR ÉVITER LES « MAUVAISES SURPRISES » :

- ✓ Avant de partir, assurez-vous que votre porte est bien verrouillée à clé et que toutes les issues sont soigneusement fermées (fenêtres, volets, portail, velux).
- ✓ Informez votre entourage de votre absence (famille, amis, voisins, gardien) et organisez le passage de quelqu'un de confiance à votre domicile, notamment pour relever le courrier.
- ✗ Dans tous les cas, ne signalez pas votre absence par un mot sur votre porte, sur la messagerie du téléphone ou sur les réseaux sociaux...

APPEL À LA VIGILANCE DE TOUS

Vous êtes témoin d'une tentative d'effraction ou de vol ? Contactez le **17**.

Vous pouvez également rejoindre le protocole de participation citoyenne inspiré du dispositif Voisins Vigilants, qui a pour objectif d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité et d'améliorer la réactivité de la gendarmerie (formulaire disponible dans la rubrique Sécurité du site de la ville).



PLAN CANICULE

Pour éviter le coup de chaud

En cas d'épisode de fortes chaleurs, votre commune active son Plan Canicule. En quoi cela consiste-il ? Où vous inscrire pour être accompagné, ou faire accompagner vos proches fragiles ou isolés ?

- ✓ **Pour les personnes âgées, malades ou isolées :** le CCAS de Lardy a mis en place un registre dédié. En cas de canicule, la cellule de veille communale prend contact avec elles pour recenser leurs besoins et s'assurer qu'elles vont bien.
- ✓ **Pour les personnes bénéficiant de la livraison de repas à domicile :** la vigilance est renforcée et effectuée par le service qui se présente au domicile.
- ✓ **Pour les enfants des écoles, des accueils de loisirs et de l'école municipale de sports :** des animations calmes sont mises en place le midi et le mercredi avec une vigilance particulière afin que les enfants s'hydratent régulièrement et que les classes et restaurants scolaires soient ventilés et rafraîchis.
- ✓ **Un lieu public climatisé est ouvert** en priorité aux personnes fragiles sur des plages horaires spécifiques en cas de très grosses chaleurs : l'espace Simone Veil (35 rue de Verdun) qui accueille notamment les locaux du Centre Communal d'Action Sociale de la ville.
- ✓ **Les parcs et espaces verts publics** peuvent constituer une alternative possible pour vous rafraîchir à proximité des pièces d'eau ou de la forêt : parc de l'Hôtel de ville, parc Boussard, bois des Poivrets, bois de la Honville...
- ✓ Enfin, **des messages de prévention**, des conseils & réflexes à adopter et des lieux ou N° ressources sont diffusés sur les supports d'information de la ville : affichage, panneaux lumineux, site internet et page Facebook. N'hésitez pas à les consulter.



PERSONNE ISOLÉE OU FRAGILE ?

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS de Lardy (01 60 82 69 35 – 01 85 46 11 28), ou à vous renseigner auprès de la plateforme téléphonique d'information activée en cas de canicule : au 0800 06 66 66.



VIVRE ENSEMBLE

C'est l'été :
on en profite,
dans le respect
de tous !



Le respect et la propreté de notre cadre de vie sont l'affaire de tous.

Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, pour le bien vivre-ensemble, l'incivisme ne peut être toléré.



Au retour des beaux jours, les fenêtres s'ouvrent, les extérieurs sont investis par les jardiniers, bricoleurs ou adeptes de la terrasse ou de la piscine, tout comme les parcs et espaces verts de la ville. Quelques règles de civisme s'imposent pour le respect de tous et le bien-vivre ensemble.



JE BAISSE LE SON

Musique trop forte, travaux de bricolage ou de jardinage, aboiements incessants... : **tous les bruits susceptibles de troubler la tranquillité des habitants sont sanctionnables en particulier entre 22h et 7h.**

 **Les travaux ou activités susceptibles d'engendrer des nuisances sonores sont interdits aux jours et horaires suivants par arrêté municipal :**

- les jours ouvrables avant 8h et après 20h, et entre 12h et 14h,
- les samedis avant 9h et après 18h, et entre 12h et 14h,
- les dimanches et jours fériés toute la journée.

Les chantiers publics ou privés sur la voie publique doivent quand à eux respecter les horaires suivants :

- 7h et 20h max du lundi au vendredi,
- de 9h à 18h max le samedi,
- interdits les dimanches et jours fériés.

 De même, **est interdite l'utilisation à l'extérieur de tout appareil de diffusion sonore** susceptible de gêner le voisinage. Et sur la voie publique, il est rappelé que l'utilisation des écouteurs est préférable aux enceintes portatives.

L'arrêté limite également le bruit dans les lieux publics et les établissements ouverts au public. Cela concerne les activités industrielles ou commerciales, les animaux, les véhicules, les dispositifs d'alarme sonore.

Maisons : gare aux équipements bruyants !



Il est important de s'assurer que vos équipements (pompe de piscine, pompe à chaleur, climatisation) soient correctement posés et réglés et ne créent pas de nuisances sonores pour vos voisins. Soyez particulièrement vigilants dans le choix des artisans auxquels vous faites appel. Les conseillers FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) peuvent vous accompagner efficacement dans la recherche d'artisans ou entreprises RGE (Reconnues Garantées de l'Environnement).

> Rendez-vous sur www.renover-malin.fr



J'ENTRETIENS MON JARDIN

Pouvoir profiter d'un coin de nature chez vous est une chance, mais aussi une responsabilité. Ainsi, vous avez la charge de l'entretien de votre jardin et des éventuels « débordements » de celui-ci chez vos voisins ou sur la voie publique. Fortes pousses ou chutes de feuilles, vous devez vous assurer que les branches de vos arbres/haies ne débordent pas en dehors de votre propriété.

Voici quelques rappels utiles concernant vos plantations :

Taille de votre haie ou arbre adulte	Consignes d'implantation entre 2 propriétés	Plantation le long des voies publiques
> 2m	Une distance* minimale de 2 m par rapport à la ligne séparatrice	L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Les propriétaires et occupants d'immeubles riverains des voies et espaces publics sont par ailleurs tenus de nettoyer le trottoir devant l'entrée de leur domicile (nettoyage feuilles, déneigement l'hiver...)
< 2m	Une distance* minimale de 0,50 m par rapport à la ligne séparatrice	

**La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol. Toutes les plantations qui ne respectent pas ces distances peuvent être légalement soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent, mais il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.*

EN SAVOIR + :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614

JE N'ENFUME PAS MES VOISINS

Les barbecues sont autorisés, en veillant à ce que la fumée n'importune pas le voisinage.

À contrario, le **brûlage de déchets verts ou autres** (ordures ménagères, déchets de chantier) est **strictement interdit** par l'article 84 du règlement sanitaire départemental : « le brûlage à l'air libre d'ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit ».

La collecte en porte-à-porte est organisée pour les ordures ménagères ainsi que pour les déchets verts (de mi-mars à début décembre) dans le respect des consignes de présentations détaillées sur www.ville-lardy.com > Collectes.

Un service Allo Encombrants vous permet également de prendre rendez-vous pour vous débarrasser de vos meubles, ferraille, etc.



(Ré)concilier plutôt que « se brouiller »

En cas de tensions de voisinages, nous vous invitons vivement à essayer d'échanger calmement avec vos interlocuteurs.

Si la discussion est dans l'impasse et pour éviter que le ton ne monte inutilement,

un médiateur ou une conciliatrice peuvent vous écouter, vous conseiller et vous orienter dans le cadre de médiations gratuites, proposées par le Centre Communal d'Action Sociale de Lardy.

Contactez le : 01 60 82 69 35 (médiations téléphoniques ou dans les locaux du CCAS (espace Simone Veil – 35 rue de Verdun) suivant l'évolution de la situation sanitaire).





Les dépôts sauvages :
un coût mais aussi un danger
pour la salubrité publique
et la sécurité de tous !



JE N'ENCOMBRE PAS MA VILLE

La commune est confrontée toute l'année aux dépôts sauvages de déchets résultant d'actes d'incivisme sur la voie publique.

Tout objet déposé sur les trottoirs, en dehors des bacs et dates de collectes prévus, peut être considéré comme un « dépôt sauvage » interdit par la loi (juillet 1975) et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Vous êtes invités à ne pas sortir vos bacs, ni vos déchets verts, avant la veille au soir.

Les dépôts sauvages empiètent sur la voie publique, entravent la circulation des personnes à mobilité réduite et des piétons obligés de se déporter sur la chaussée avec les risques d'accident que cela comporte. Ils créent de multiples nuisances touchant à la salubrité publique : nuisances olfactives, dangers environnementaux et sanitaires, prolifération de rongeurs ou autres...

➤ Rendez-vous dans la rubrique Collectes du site internet :

- retrouvez toutes les dates et consignes de présentation des collectes en porte-à-porte,
- prenez rendez-vous pour le ramassage de vos encombrants,
- géolocalisez tous les points d'apports volontaires (verre, textile, maroquinerie, bouchons, stylos, DASTRI, piles),
- consultez les jours/horaires d'ouverture des écocentres les plus proches de chez vous (rue Jacques Cartier à Lardy pour Pâté/Cochet ou rue des Aunettes à Étréchy pour les habitants du Bourg).



FOCUS SUR les déchets de travaux



Vous faites ou faites faire des travaux chez vous ? Pour rappel, la réglementation stipule que le producteur (ou détenteur) du déchet est responsable de son élimination : cela engendre une obligation de tri et de traçabilité. Dans le cas où vous faites appel à de la sous-traitance, en tant que particulier ou artisan, vous restez responsable de la gestion des déchets liés à votre chantier.

> **PLUS D'INFOS : developpement.durable@ville-lardy.fr**

AVANT LE CHANTIER :

je m'assure que le devis de l'entreprise prend en compte la gestion des déchets et si une solution de traitement est prévue.

À LA FIN DU CHANTIER :

je demande les justificatifs garantissant que les déchets ont bien été traités dans une installation légale et agréée. Je règle le montant lié à la gestion des déchets produits sur mon chantier.



Accès aux écocentres : rappels

Pour des questions de sécurité et de fluidité d'accès, la déchetterie de Lardy n'est pas accessible aux professionnels (entreprises artisanales, commerciales, industrielles et agricoles, associations, établissements publics, autoentrepreneurs munis d'une carte professionnelle).

Les professionnels et particuliers conducteurs de véhicules utilitaires (dont la hauteur est supérieure à 1,95 m) sont invités à se rendre à l'écocentre d'Étréchy plus adapté pour l'accueil de ce type de véhicules et gros volumes de déchets.

> Jours/horaires d'ouverture et règlement des écocentres disponibles sur www.siredom.com

Déchets : votre facture du 2nd semestre



Votre facture du 2nd semestre du Sedre (Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes) arrivera courant juillet dans votre boîte aux lettres. Elle recouvre la 2^e moitié de votre abonnement annuel pour la collecte en porte-à-porte et le retraitement de vos déchets ménagers, recyclables et verts + l'accès au service Allo Encombrants. Les 3 levées supplémentaires offertes sur votre poubelle générale pendant le 1^{er} confinement (du 16/03 au 11/05/2020) n'avaient pas été déduites de la facturation du 1^{er} semestre 2021 : cela sera corrigé sur cette facture.

📞 **DES QUESTIONS ? 01 75 43 32 70**

J'ACCOMPAGNE MON ANIMAL



Être propriétaire d'un animal domestique engendre un certain nombre de devoirs envers votre animal et vis-à-vis des autres usagers des espaces publics (rues, trottoirs, parcs, aires de jeux...).

La laisse, c'est automatique

Elle n'est pas à prendre ou à laisser : les chiens, de toutes races, doivent être tenus en laisse dans l'espace public (rues, parcs et jardins publics...). Les chiens catégorisés en 1^{ère} ou 2nde catégorie doivent porter une muselière et faire l'objet d'une déclaration en mairie pour obtenir un permis de détention spécifique.

Plusieurs incidents de morsures de chiens nous ont été reportés ces derniers mois. Nous vous rappelons que vous êtes responsable de tout dommage causé par votre animal (article 1243 du code civil). Par conséquent, nous vous demandons de contrôler le comportement de votre animal lorsque vous le sortez en prenant toutes les précautions utiles afin d'empêcher un accident.

La ville n'est pas une canisette géante !

10 distributeurs de sacs pour les déjections canines (ou toutounets) sont à disposition à travers la ville grâce à une initiative portée par le Conseil Municipal des Enfants :

AU BOURG :

- Grande rue devant la Boucherie de Lardy
+ à l'entrée du parking du Parc de l'Hôtel de Ville
- à l'accueil de la mairie (70 Grande Rue)
- rue de la Sorbonne
- place de l'Église
- au Parc Boussard (43 rue de Verdun)
- rue du Pont de l'Hêtre

AU PÂTÉ :

- à côté de l'aire de jeux des Pirates
- à la mairie annexe (6 bis route de Saint-Vrain)
- place du 19 mars 1962

La mairie approvisionne régulièrement les distributeurs de sacs à déjection canines, mais vous êtes tenus de sortir votre animal en ayant toujours sur vous une poche d'avance en vue de collecter ses déjections. Vous risquez une amende de 35 € si vous ne ramassez pas les déjections de votre animal.



Ramasser les déjections : une obligation

Trottoirs : pas crottoirs !

Trottoirs, massifs fleuris ou en herbe, aires de jeux : merci de respecter ces espaces fréquentés par tous. Les agents municipaux de la voirie et des espaces verts y interviennent régulièrement manuellement (désherbage, tonte...). Épargnez-leur les mauvaises surprises malodorantes !



JE RALENTIS

Apaiser la circulation automobile

La vitesse en ville est de 50 km/h et de 30 km/h dans certains secteurs comme aux abords des écoles et au passage des ponts. À Lardy, la police municipale et la gendarmerie veillent au respect de cette règle.



Pour les cyclistes ou adeptes de la trottinette

Le vélo ou la trottinette sont des véhicules à part entière soumis aux mêmes règles que les véhicules à moteur. Sens interdits et feux tricolores vous concernent aussi (sauf aménagements spécifiques dédiés) ! La circulation est interdite sur le trottoir, mais tolérée pour les enfants de moins de 8 ans roulant à faible allure.

Pas d'engins motorisés dans les bois de Lardy

Les moto(cross), quads ou assimilés sont interdits à l'intérieur des bois et sur les sentiers pour le respect de la faune, de la flore et de la tranquillité des promeneurs et des randonneurs. Les conducteurs s'exposent à des amendes dressées par la gendarmerie pour circulation interdite en zone boisée et, le cas échéant, pour défaut d'assurance. Des circuits ou pistes dédiés à la pratique motorisée sportive existent, hors des espaces publics et partagés !



Les 5 projets de Lardy financés !

Dans le cadre du budget participatif écologique de la Région Île-de-France, la commune de Lardy a déposé 5 projets.

MERCI ! Grâce à vos votes et ceux des Franciliens, nos 5 projets seront financés.

PROJET #1

ENRICHIR L'OFFRE DE STATIONNEMENT VÉLOS

2 500 €

PROCHE ÉCOLES, GYMNASES, COMMERCES....

PROJET #2

GAGNER EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

9 000 €

SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE

PROJET #3

CRÉER UN JARDIN PÉDAGOGIQUE

1 033 €

ÉCOLE SAINT EXUPÉRY

EN SAVOIR + : www.ville-lardy.fr

PROJET #4

CRÉER UN JARDIN PARTAGÉ AU PÂTÉ

1 099 €

500 M2 À VOCATION SOCIALE ET PÉDAGOGIQUE

PROJET #5

ACHAT D'UN VÉHICULE COMMUNAL ÉLECTRIQUE

4 400 €

REMPLACEMENT D'UN VÉHICULE THERMIQUE



**VOUS AVEZ
FAIT ENTENDRE
VOTRE VOIX !**

51%
des voix



Ce sera la voie **MARIE MARVINGT**

(1875-1963)

- **Surnom : "La Fiancée du danger"**
- Parlait 7 langues
- Études : droit et médecine - Infirmière diplômée et assistante en chirurgie
- Sportive de haut niveau : alpinisme, cyclisme (1^{ère} femme à finir officieusement le Tour de France), tir sportif, natation, aviation (1^{ère} femme à traverser la Manche)
- Engagée au combat : rejoint le Front déguisée en homme face au refus de l'Armée de la laisser intégrer l'aviation militaire, puis les chasseurs alpins sur le front italien en tant qu'infirmière pendant la Première Guerre Mondiale
- Femme la plus décorée de l'Histoire de France : 34 médailles et décorations



Nouvelle voie
MARIE MARVINGT
QUARTIER
DE LA GARE
AU PÂTÉ

16%



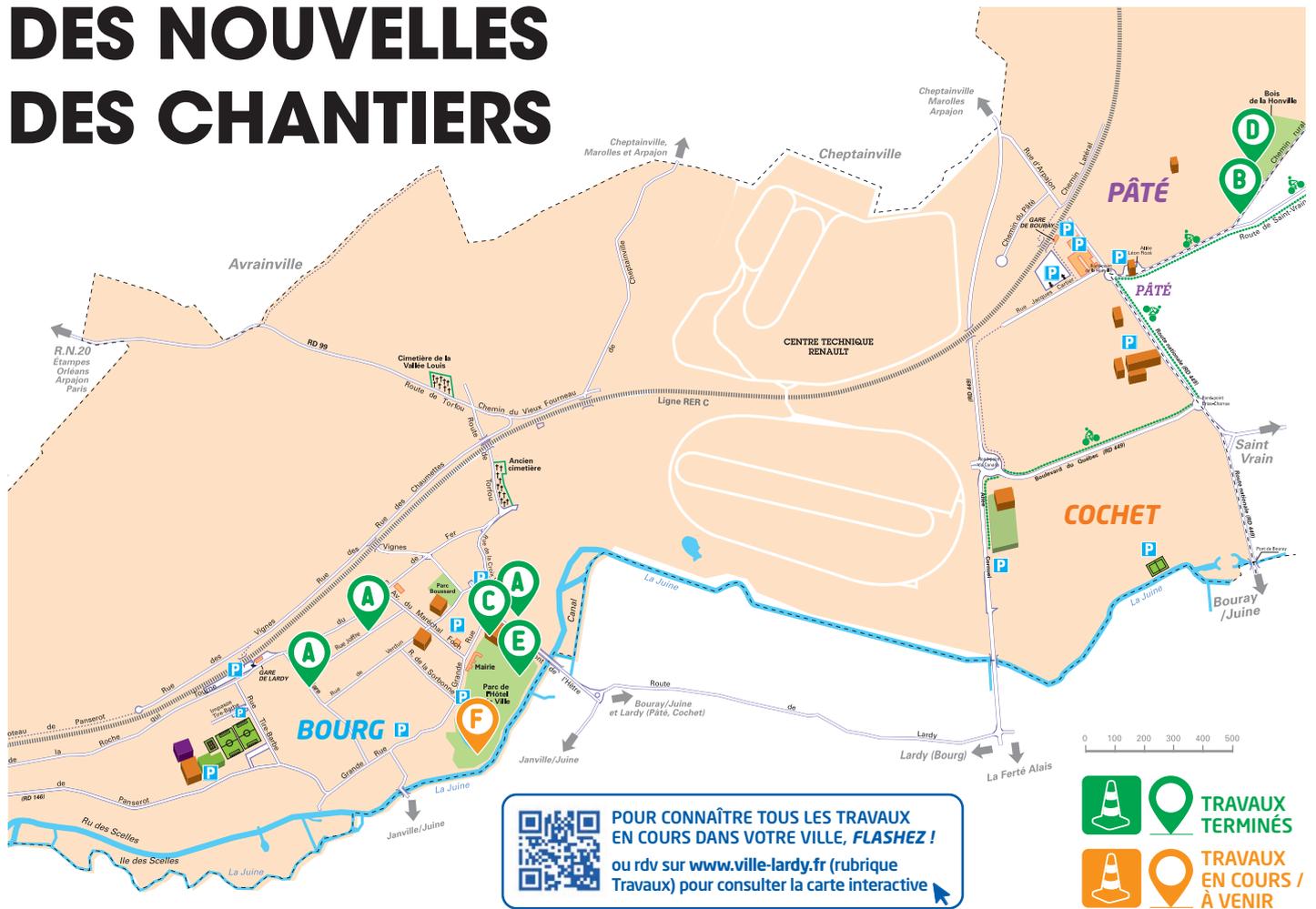
**OLYMPE
DE GOUGES**

33%



**JOSÉPHINE
BAKER**

DES NOUVELLES DES CHANTIERS



Remplacement canalisations et vannes

Rues du Chemin de fer, de la Gare, Joffre, du Verger et de la Pompe : travaux d'entretien et rénovation du réseau public de distribution d'eau courante.

Financement : SIARCE



Réfection voiries et trottoirs



Allées du 14 juillet 1789 et du Bicentenaire de la Révolution : reprise des voiries et des trottoirs terminée.

Financement : CCEJR



Nettoyage de la toiture de l'église

Place de l'Église : nettoyage et démaussage du toit et pose de grilles anti-pigeons pour éviter la multiplication des défécations sur l'édifice et alentours.

AIRES DE JEUX :



PENDANT



APRÈS



Aire de la Honville :

réfection des cheminements et mise en accessibilité PMR de l'aire de jeux et du banc, et opération de réhabilitation de l'aire de pétanque.



Financement : Commune • 5 830 € HT



APRÈS

La nouvelle petite maison avec toboggan s'adresse aux tout-petits, tandis que le dôme en cordages est accessible dès 6 ans sous la surveillance attentive des parents.



Aire du Parc de l'Hôtel de Ville :

à l'initiative des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, installation de nouvelles structures de jeux en robinier, une essence de bois 100% locale.



Financement : Commune • 82 000 € HT



PENDANT



RAPPEL : accès à l'aire interdit aux chiens.

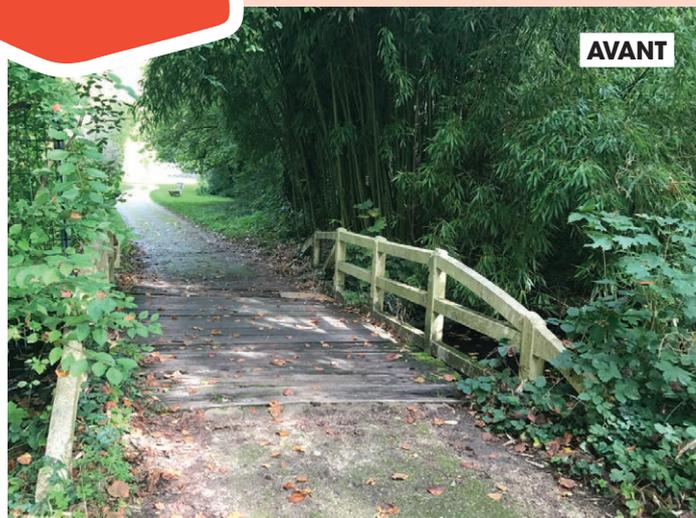
La surface en copeaux de bois n'est pas une canisette géante : les enfants jouent dedans !



d'infos : retrouvez toutes les aires de jeux de la ville sur www.ville-lardy.fr

Travaux du parc de l'Hôtel de Ville

Un grand programme de travaux est en cours de réalisation au cœur du parc de l'Hôtel de Ville depuis décembre 2020. Ce projet d'envergure est destiné à préserver et embellir les 6 hectares de cet écrin de verdure et sa belle diversité floristique et faunistique.



FINALISÉ : Passerelles : remplacement de deux passerelles en bois par deux neuves en robinier (bois local durable et résistant).

EN COURS :

Allées et cheminements : finalisation de la réfection et de l'extension des cheminements du parc au niveau du Pré-Besnard + de la mise aux normes d'accessibilité PMR pour faciliter la promenade de personnes handicapées, seniors, familles ou assistantes maternelles avec poussettes, etc. Le matériau est un stabilisé perméable (pour éviter le ruissellement des eaux) avec liant organo-minéral (naturel) ne dégageant aucun COV (aucune particule volatile).

1 700 m
de cheminements
(dont 200 m nouveaux)



21 bancs



Remplacement mobilier : remplacement du mobilier vieillissant par de nouveaux bancs en bois (robinier) et repositionnement de certains d'entre eux autour des aires de loisirs (jeux pour enfants, terrain de pétanque).

Coût total du projet 470 000 €

- 235 000 € du Département de l'Essonne (programme d'Espaces Naturels Sensibles)
- 135 000 € de la Ville de Lardy
- 100 000 € de la Région Île-de-France

CONCOURS DE POÈMES

Les plumes les plus remarquées

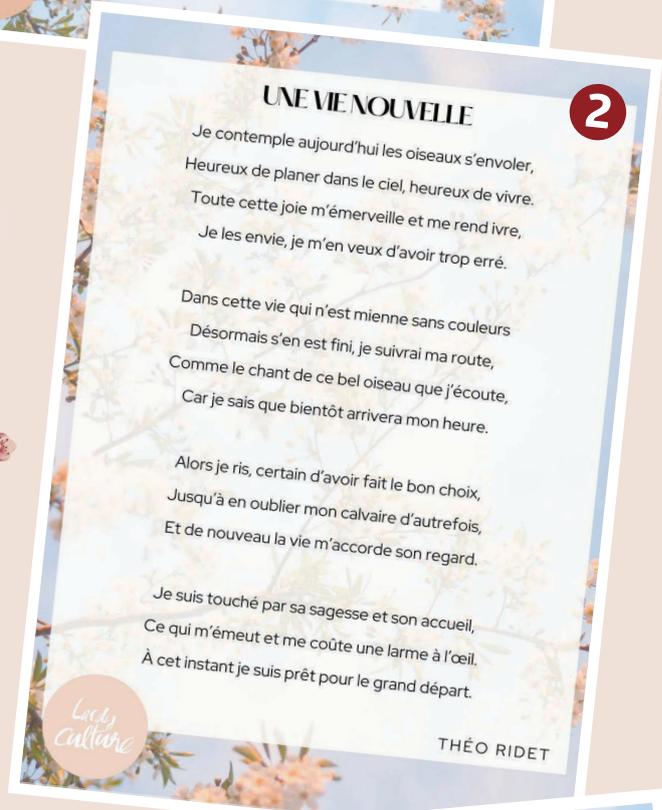
À l'occasion du Printemps des Poètes, le service culturel de la ville vous a proposé un concours de poèmes « Le printemps et le désir ».

Découvrez le **TOP 3** des plus appréciés !



Parmi l'incroyable florilège de la soixantaine de poèmes qui nous est parvenue, voici ceux qui ont été les plus appréciés et "likés" sur la page Facebook du service culturel :

- 1 Michel Orban,
Usún (Espagne)
- 2 Théo Ridet, 15 ans,
d'Auvers-Saint-Georges
- 3 Vianney Idlas,
de Bouray-sur-Juine





LIRE LIBREMENT

À LA PAGE

Lectures partagées

Boîtes à livres, bibliothèque libre, médiathèque... vous avez l'embaras du choix pour vous mettre à la page et trouver LE livre qui vous fera voyager cet été. Tour d'horizon des espaces de lecture de la ville.

► BOÎTES À LIVRES



Installées sur une initiative des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, deux boîtes à livres sont accessibles devant l'aire de jeux dans le parc de l'Hôtel de Ville (Bourg) et devant la salle Cassin, rue René Cassin (Pâté). Déposez vos livres, prenez-en d'autres, feuillotez !

Une boîte à livres vient également d'être installée par la SNCF et Île-de-France Mobilités à la gare du Bourg dans le cadre d'un dispositif pilote mené auprès de 100 gares franciliennes. De quoi vous occuper en attendant votre train et pendant votre trajet !

► BIBLIOTHÈQUES LIBRES

Des étagères sont librement accessibles dans les locaux des boutiques éphémères du 62 Grande Rue, et dans le hall de la salle de spectacle Cassin au Pâté, pour déposer vos anciennes lectures et en découvrir de nouvelles.

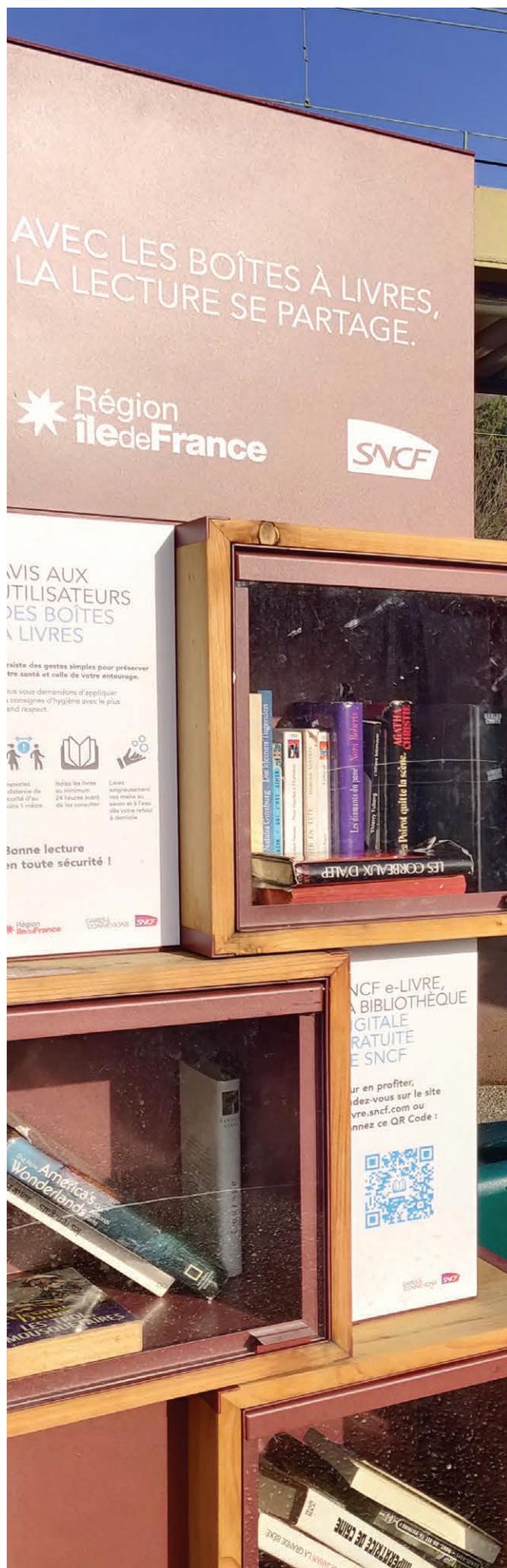


► OUVRAGES D'OCCASION

Vous pouvez mettre en vente vos livres d'occasion pour enfants à la boulangerie Le Pain de Pierre. Un bouquiniste vient ponctuellement sur le marché du Bourg le vendredi matin.

► MÉDIATHÈQUE

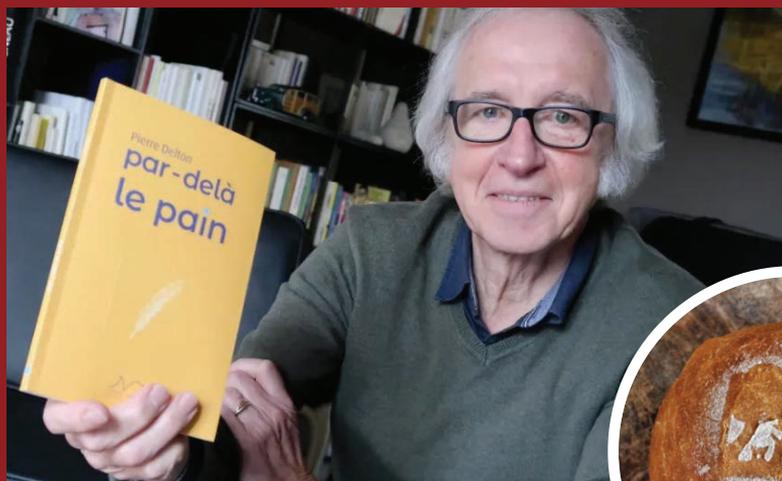
Votre médiathèque communautaire propose en prêt gratuit près de 30 000 documents (livres, revues, CD, DVD...) : faites-vous délivrer votre carte de lecteur si vous ne l'avez pas encore. Rendez-vous au 17 avenue du Maréchal Foch pour faire le plein de belles histoires !



IDÉE LECTURE

Du pain de Pierre... au livre de Pierre !

Pierre Delton, fondateur historique de la boulangerie bio du Pain de Pierre dont la renommée dépasse largement notre territoire, vient de publier un ouvrage au sujet tout trouvé : "Par-delà le pain"...



© La Nouvelle République Niort



C'est un petit livre à la couverture dorée comme un épi de blé. Un texte comme un condensé de douceur... éloge à la lenteur, au travail bien fait et à la passion de la terre et du bon pain en partage. Dans ce voyage délicat, Pierre Delton qui a transmis sa boulangerie de Lardy en 2011 à son actuel propriétaire, raconte pas à pas tout le chemin parcouru depuis le grain semé en terre jusqu'au crépitement de la croûte du pain tout juste sorti du four...

Voyage au cœur du pain

Si sa plume poétique est également d'une précision scientifique, elle nous ouvre au fil des pages un univers qu'on croirait familier mais dont on découvre des rivages inconnus : celui de l'alchimie du pain. Panifiant dans le respect des traditions les plus pures et les plus proches de la terre, le paysan-boulangier (comme il se qualifie lui-même) est devenu un « scientifique » du métier : en 1992, il crée un organisme de formation à la panification bio au levain pur et accueille de nombreux apprentis, et développe même des protocoles de tests d'évaluation de la « valeur boulangère » des variétés de blé de la filière.

« **Par-delà le pain** » est ainsi tout à la fois un **témoignage rêveur et précis sur la matière vivante que l'auteur a pétri et façonné pendant 30 ans**. Il y invite le lecteur à un voyage à travers les saveurs et les odeurs de la métamorphose du blé vers le pain : dans l'univers du mouvement 100 fois appris et répété et de la magie qu'opèrent en silence bactéries et levures dans une pâte au repos mais en pleine métamorphose.

« Il y a dans cette minuscule nature des levées du jour, des paupières qui s'ouvrent, des senteurs qui surviennent... »

Du grain au pain : retour aux origines

Pierre Delton se raconte à travers le nécessaire retour à la terre de ses parents, agriculteurs, avant de créer en Île-de-France sa propre ferme en biodynamie. Dans cet ouvrage, il détaille le travail de maturation de son projet, sa patience empirique pour apprivoiser le levain, sa quête de la meule parfaite qui crée la farine sans écraser les saveurs, son travail du bon geste pour lui trouver la bonne forme, le recours inédit à un four dont la flamme nourrie du bon bois vient lécher la coupole...

Pierre Delton fut l'un des premiers boulangers à travailler en bio, imaginant un processus à contre-courant de l'industrialisation productiviste du métier, bientôt suivi par une multitude d'artisans boulangers. Preuve s'il en est que pour être en avance sur son temps, il faut parfois avoir le courage de prendre son temps en revenant aux origines.

Pierre Delton
par-delà
le pain

13 €

OÙ ACHETER CET OUVRAGE ?

Rendez-vous :

- à la boulangerie **LE PAIN DE PIERRE** (1 rue Jean Michelez)
- au **62**, chez **ZAJMAHAL** votre concept store écoresponsable et engagé (62 Grande Rue)
- chez tous vos bons libraires, en boutique ou en ligne

EN MUSIQUE

**FÊTONS LA MUSIQUE
... ENTRE NOUS**



**LIVESTREAM « RODA DE SAMBA PARIOCA »
avec le groupe Clube dos Democráticos**

Retransmis en direct sur  **Culture Ville Lardy**

 **21 juin**
 **20h30**

Cette édition 2021 de la Fête de la Musique vous proposera une virée brésilienne et ensoleillée avec le groupe Clube dos Democráticos et sera retransmise en direct !

Prenez votre aller simple pour le Brésil depuis votre terrasse ou votre canapé avec le groupe **Clube dos Democráticos** pour un **Livestream spécial Fête de la Musique**.

Le concert dans le Parc de l'Hôtel de Ville sera en effet en accès très restreint cette année, puisque la levée de limitation des rassemblements en extérieur n'intervient pas avant le 30 juin dans le calendrier gouvernemental actuel.

Paris-Rio sans escale : dès les premières mesures, les Democráticos vous transportent dans une ambiance magique au son des guitares, cavaquinho, sax et trombone, pandero, percussions et surdo.

Programmation en partenariat avec le pub-concert Le Pélican

 **d'infos :**
culture@ville-lardy.fr / 01 69 27 14 94



CHORALE

Les impromptus des Voix Perchées

Le dimanche 27 juin, le traditionnel Parcours des Voix Perchées se réinvente en format « allégé » sous forme de prestations impromptues à travers toute la ville entre 11h et 16h !

Les rassemblements étant encore interdits au-delà de 10 personnes sur la voie publique, « Les Voix Perchées » dirigées par Claire Chiabaï, vous proposent pour leur 4^e édition des « happenings » en(chant)ées à travers toute la ville. Gardez l'œil ouvert et l'oreille alerte !

Pour la petite histoire : la chorale des Voix Perchées est issue d'un projet d'action culturelle avec le Quartet Buccal (en résidence artistique à Lardy de 2013 à 2015) et rassemble femmes et hommes de tous les horizons et environs, mus par le même désir de se retrouver et chanter.



PROGRAMMATION ESTIVALE CULTURELLE



L'ESTIVALE - "La Cuisine"

Cie Maboul Distorsion

SPECTACLE NOMADE EN ESSONNE

L'un est le patron sadique, tyran terrifiant qui aime qu'on lui obéisse au moindre froncement de sourcil. L'autre est le bon à rien, souffre-douleur et victime désignée de ce chef cuisinier aux allures de savant fou. Des coups de fouet en coups de couteau, une recette de cuisine a priori anodine va faire monter la sauce : la moutarde leur monte au nez, et la situation tourne au vinaigre.

Spectacle rythmé et essentiellement visuel, *La Cuisine* revisite le rapport classique du duo de clowns : le beau et le laid, l'intelligent et l'imbécile, le fort et le faible.

THÉÂTRE BURLESQUE

▼ Mercredi 7 juillet

🕒 19h 📍 Parc de l'Hôtel de Ville
Tout public à partir de 5 ans - Gratuit

« Un spectacle ostensiblement burlesque, et franchement tarte à la crème ! »

> Réservation conseillée

(billetterie en ligne ou culture@ville-lardy.fr)

Empreint(e)s

Aurélia Ivan & Sallahdyn Khatir

Faire apparaître « en forme » et « en présence » à travers des clichés choisis, quelque chose d'abstrait et de fragile : ici l'empreinte de l'objet automobile.

Pour les artistes Aurélia Ivan et Sallahdyn Khatir, l'empreinte n'est pas un sujet, mais un révélateur : c'est un procédé qui interroge notre rapport à la « mémoire » de l'objet automobile, en son absence. Matérialiser l'absence en la révélant recrée une présence unique de l'objet, une chose « entre » les choses... une empreinte de l'absence.

En partenariat avec le Centre technique de Renault à Lardy



© Isara

EXPO PHOTO

▼ Du 13 au 31 juillet

🕒 Horaires d'ouverture de la médiathèque
📍 Salle d'exposition, 17 avenue Foch



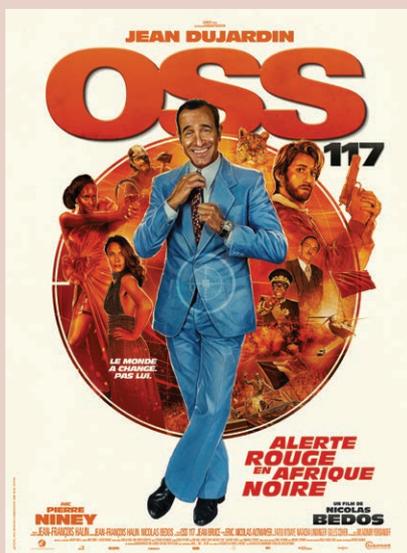
CINÉ SOUS LES ÉTOILES

▼ Vendredi 27 août

🕒 21h30
📍 Salle Cassin côté jardin (rue René Cassin)
🎫 Tarif unique : 4€

> Réservation obligatoire

culture@ville-lardy.fr
01 69 27 14 94



"OSS117 Alerte rouge en Afrique noire"

de Nicolas Bedos

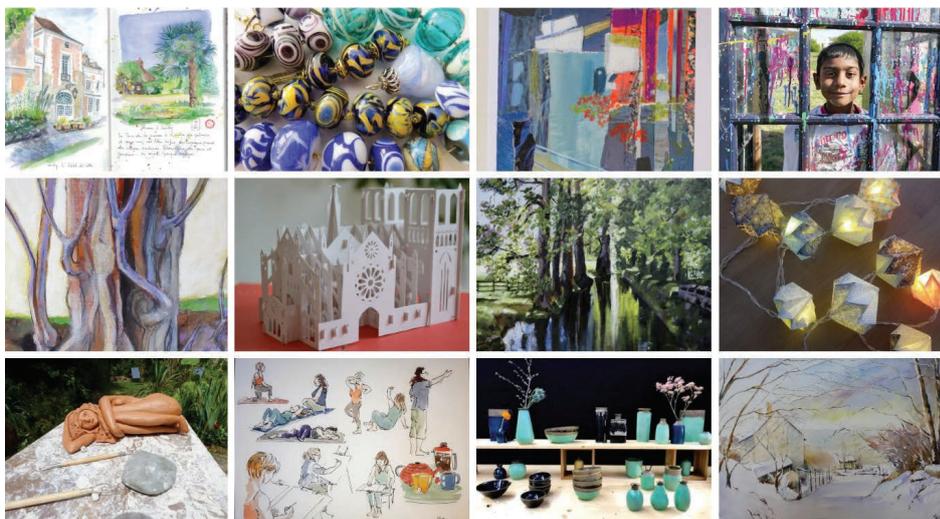
Projection Cinéma itinérant Cinessonne

1981. Hubert Bonisseur de La Bath, alias OSS 117, est de retour. Pour cette nouvelle mission, plus délicate, plus périlleuse et plus torride que jamais, il est contraint de faire équipe avec un jeune collègue : le prometteur OSS 1001...



ATELIERS D'ARTISTES

APPEL AUX ARTISTES LOCAUX !



Organisée par la commune de Lardy, la 7^e édition de cet événement recherche ses artistes pour les 2 et 3 octobre prochains. Arts plastiques ou visuels, performances ou spectacle vivant : **rejoignez le Parcours d'Ateliers d'Artistes 2021 !**

Toutes les formes artistiques sont les bienvenues (hors loisirs créatifs) : photographie, peinture, illustration, sculpture, graffiti, céramique, verrerie, collage, danse, musique...

> **LE PARCOURS D'ATELIERS
D'ARTISTES DE LARDY, C'EST :**

- donner une belle visibilité à vos œuvres
- faciliter la découverte et la rencontre entre artistes – publics – œuvres
- favoriser les échanges autour de la création artistique.

> Dossier d'inscription disponible sur www.ville-lardy.fr
+ d'infos : culture@ville-lardy.fr
01 69 27 14 94



**Candidatez
avant le
30 juin 2021 !**

*parcours
D'ATELIERS
D'ARTISTES*



TOMBOLA DES ÉCOLES

48 gagnants !

Le tirage au sort de la Tombola de la Caisse des Écoles a été réalisé à la salle Cassin par les jeunes élues du Conseil Municipal des Enfants le 5 juin dernier, en lieu et place du tirage au sort qui intervient habituellement lors de la traditionnelle Kermesse des Écoles publiques de la ville.



Annie DOGNON,
Adjointe au Maire
déléguée à l'Enfance,
la Jeunesse
et l'Éducation

“ Gros succès pour la Tombola cette année : plus de 4 600 tickets ont été vendus et grâce à la générosité de nos commerçants locaux et des habitants, 48 lots étaient à remporter ! La recette servira à financer diverses actions de la Caisse des Écoles à destination des élèves des écoles primaires publiques de la ville.



Les 3 gros lots ont été remportés par :

- 1-** Téléviseur : N°4999
- 2-** Patinette électrique : N°2681
- 3-** Tablette numérique : N°4454

Liste complète disponible sur www.ville-lardy.fr

> **LES LOTS SONT À RETIRER** en mairie, 70 Grande Rue du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (et le samedi de 9h30 à 12h30) jusqu'à fin septembre

VOUS AVEZ ACHETÉ UN TICKET ?

VOUS AVEZ CONTRIBUÉ AU FINANCEMENT...

- de sorties pédagogiques à caractère culturel,
- du cadeau de fin d'année aux élèves de CM2 quittant les établissements scolaires de la Ville,
- de spectacles de fin d'année, conjointement avec le Service Culture de la Ville,
- de projets d'école ou achat de fournitures / petit matériel,
- du versement d'une contribution aux coopératives de chaque école.

Tous les tickets se terminant par le n°0 remportent une bouteille de cidre à retirer en mairie.

À consommer avec modération bien sûr.





SUPERMARCHÉ

Le nouvel Intermarché a ouvert

Votre magasin Intermarché a déménagé rue Jacques Cartier et vous offre désormais une surface de vente de 2 000 m² (sans galerie marchande), avec de nouveaux rayons boucherie-charcuterie à la coupe et traiteur, un rayon marée et un rayon de produits locaux. Une multitude de services vous est proposée : un photomaton, un espace relais Pick Up, une laverie automatique écologique. Et dès le mois d'août : un distributeur de billets, une station-service traditionnelle (proposant également du E85 et des bornes de recharge pour véhicules électriques) et une station de lavage (un rouleau et deux pistes haute pression).

« Ce nouveau magasin nous permet d'étendre notre surface de vente pour répondre à la demande locale et nous a permis de créer 35 emplois locaux », explique

Philippe Dalle Carbonare, responsable du magasin Intermarché de Lardy depuis plus de 20 ans.

En lien avec la municipalité, nous avons apporté une attention toute particulière à l'environnement qui nous accueille. Les espaces verts du projet représentent plus d'un tiers du projet et 1 700 m² de panneaux photovoltaïques ont été déployés sur la toiture pour autoconsommation sur site.

Les extérieurs ont été largement arborés : 137 arbres et 6 essences de haies réparties sur + de 6 000 m² d'espaces verts de la parcelle, qui accueille par ailleurs 200 places de stationnement auto et 195 pour vélos. Mention spéciale pour les places dédiées aux vélos-cargo !

À BICYCLETTE

Réno Vélo : tous en selle !

Comme dit l'adage, « qui veut voyager loin, ménage sa monture ». Il en va de même pour votre vélo ! Un vélo bien entretenu est un vélo qui dure plus longtemps. Que vous l'utilisiez régulièrement ou souhaitez vous remettre en selle, Eric Kerloch et ses 26 ans d'expérience dans le monde du cycle, saura lui refaire une beauté et vous conseiller.



Larziacois depuis 6 ans, cet ancien coureur professionnel, vient d'ouvrir son atelier de réparations et entretien de vélos toutes marques : Bike Station 91. Une belle histoire donc avec le monde de la petite reine et la garantie d'un service de qualité à la clé !

« Si vous souhaitez rénover vos vélos, je vous propose même de venir les chercher directement chez vous à Lardy ou alentours au besoin. Nouveauté chez BIKE STATION 91 : un service de dépôt-vente afin de donner une seconde vie à vos vélos et à ceux de vos enfants, car la demande locale est forte en la matière ».



>BIKE STATION 91 4 chemin du Vieux Fourneau 06 98 83 07 97
 eric@bikestation91.com www.bikestation91.com bikestation91



ANNIVERSAIRE

1 an pour la mercerie La Grange à Fils

La mercerie La Grange à Fils de Lucie a rejoint, il y a 1 an, les boutiques du 62 Grande Rue de Lardy. Une première année riche de rencontres, mais aussi de rebondissements sanitaires : entre fermetures totales ou partielles, chercher à s'installer et à se constituer une clientèle ne fut pas de tout repos pour Dominique Penisson, fondatrice de la boutique, qui ne perd par le fil !

Un lieu incontournable pour les créatifs/créatives débutant(e)s ou confirmé(e)s : Dominique fait tout pour faire de sa boutique un lieu unique de convivialité et de partage d'expérience. Participez aux « Café-Tricot-Thé » ou inscrivez-vous aux cours individuels ou en atelier. Il y en a pour tous les goûts : tricot, crochet, dentelle aux fuseaux, couture, broderie au ruban de soie.

Pignon sur rue au 62 pour une offre colorée, foisonnante et responsable :

“ Je remercie la ville de Lardy de m'avoir permis de récupérer le local côté rue pour bénéficier d'une vitrine et mettre en valeur la diversité de mes produits que je sélectionne soigneusement dans le respect des animaux et de l'environnement dans des filières équitables, notamment pour ce qui est de la laine ». Les étagères colorées de la boutique débordent en effet de belles laines (mérinos, alpaga, mohair, soie, yak, coton, lin, raphia), tissus, fils et machines à coudre, toiles et fils à broder, kits de loisirs créatifs (feutrine, vinyle perforé, métiers à tisser, kits couture, fournitures pour réaliser des accroches-tétines et jouets pour bébés, nécessaires de mercerie (ciseaux, aiguilles, élastique, boutons), lampes et loupes, accessoires de tricot, livres et manuels dédiés. La boutique offre également des services de location de machine à coudre.



EXPERT COMPTABLE

Le compte est bon !

Le cabinet Fivea Expertise vient d'ouvrir ses portes à Lardy.

Fivea Expertise est un cabinet d'expertise comptable spécialiste des TPE et des PME. Son équipe répond à toutes leurs demandes en matière comptable, fiscale, juridique et sociale.

Fivea Expertise assure déjà le suivi de près d'une centaine de TPE et PME en Essonne.

Luc Nguyen-Huu, fondateur du cabinet, souhaite proposer un nouveau service aux Larziacois :



“ Nous voulons partager notre expertise avec les Larziacois souhaitant développer leur activité ou les aider à suivre leur activité existante. Nous espérons ainsi contribuer, à notre manière, au développement économique de notre ville ».

> CABINET FIVEA EXPERTISE

📍 1 bis rue du Maréchal Joffre à Lardy

✉ lardy@fivea-expert.com

☎ 06 67 69 04 44

📘 Fivea Lardy

> LA GRANGE À FILS DE LUCIE 📍 62 Grande Rue ☎ 06 63 79 30 69

🌐 www.lagrangeafilelucie.fr 📘 La Grange à Fils de Lucie

📷 lagrangeafilelucie ✉ la.grange.fils.lucie@gmail.com

ANIMATIONS ESTIVALES

PASS'SPORTS pour un été qui bouge à Lardy !

La Ville de Lardy et le service des sports vous proposent des activités pour tous pour bouger en juillet ! Rendez-vous au cœur du parc de l'Hôtel de Ville, dans les gymnases Grenault et Cornuel et dans le parc multisports Cornuel pour des initiations-découvertes.

AU PROGRAMME :

- LES MATINS : jeux pour les tout-petits en libre accès (3-6 ans)
- LES APRÈS-MIDIS : ateliers sportifs tout public (karts à pédales, tir à l'arc, motricité, équilibre, pêche...).

> Programme détaillé à retrouver fin juin sur www.ville-lardy.fr ou [f Ville de Lardy](https://www.facebook.com/Ville-de-Lardy)

ET AUSSI :

Retrouvez diverses activités (sportives, culturelles...) programmées chez nos voisins dans le Guide « Un bel été entre Juine et Renarde » : balades en canoë, randos découverte, course d'orientation, visite guidée du territoire, Family Games, ciné en plein air, stages orchestre et chorale, concerts, lectures... + d'infos sur www.entrejuineetrenarde.org



ON THE ROAD AGAIN

Un 4L Trophy 100% français avec 2 Brunessur les Dunes !

[f 2BrunessurlesDunes](https://www.facebook.com/2BrunessurlesDunes)
[@2brunes.sur.les.dunes](https://www.instagram.com/2brunes.sur.les.dunes)

La Ville de Lardy avait décidé l'année dernière de soutenir l'équipage Théa Martin, larziacoise de 21 ans, et Marine Olivier, versaillaise de 22 ans, afin de les aider à prendre le départ du 4L Trophy. Contexte sanitaire oblige, l'édition 2021 du raid humanitaire a hélas été annulée laissant ses quelques 1 500 équipages et 3 000 étudiants à quai. Mais le duo 100% féminin a décidé de transformer l'essai en un périple franco-français de Lardy à Lyon, en passant par Bordeaux, le Pays Basque, Montpellier ou encore l'arrière-pays nîmois.

« Marine et moi-même nous sommes rencontrées à Oxford sur le campus de l'EM Normandie. Il aura fallu traverser la Manche pour nous rencontrer alors que nous habitons toutes deux en Île-de-France, c'est amusant quand on y pense », explique Théa, larziacoise de 21 ans. « Après plusieurs voyages ensemble, nous avons décidé de nous

lancer dans l'aventure solidaire du 4L Trophy. Quand l'édition 2021 a été annulée, une fois passée la déception, nous avons décidé d'enclencher la seconde et de partir sur les routes de l'Hexagone à la rencontre de nos sponsors. Un road trip de 2 000 kilomètres, qui a d'ailleurs porté le compteur de notre fidèle 4L retapée à 100 000 km ! »

Cette incroyable course d'orientation ouverte aux jeunes de 18 à 28 ans propose habituellement un parcours pour rallier le Maroc via l'Espagne au fil d'un périple de 6 000 km. L'objectif ? Acheminer des dons matériels et financiers en faveur de l'association Enfants du Désert et de la Croix Rouge Française. Marine et Théa ont ainsi collecté une dizaine de kilos de fournitures scolaires et de matériel sportif qu'elles conservent en vue de se relancer dans l'aventure à horizon 2023 !



COVID-19**La Ville et le CCAS poursuivent leur mobilisation**

Distribution de masques, d'équipements de protections individuelles dans les écoles et les commerces, campagnes de tests de dépistage, accompagnement à la vaccination, mise à disposition d'agents municipaux pour le bon fonctionnement du centre de vaccination d'Arpajon, adaptation de tous les accueils et activités portés par la ville (culturelles, sportives etc.), secours financiers exceptionnels pour les familles et les étudiants : la municipalité reste mobilisée avec ses partenaires : CCAS, Département, Région...



MERCI
aux agents
pour leur
engagement
à assurer la
continuité
du service public
dans ce contexte
particulier
et fluctuant.

163 seniors
larziacois vaccinés
avec l'appui du CCAS dont

47
accompagnements
véhiculés

87 aides
financières
exceptionnelles
distribuées
(familles, étudiants...)

+ d'information ou besoin d'aide ? Contactez le CCAS de Lardy :

☎ 01 60 82 69 35 – 01 85 46 11 28 – 01 60 82 61 63

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP**Nouvelles permanences ADAPEI à Lardy**

L'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI) vous accueillera gratuitement sur rendez-vous lors de permanences organisées dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale de Lardy à partir du mois d'août.

L'association a pour mission d'accompagner les personnes en situation de handicap mental, et de garantir et faire respecter leur place dans la société et les établissements. Elles épaulent les familles et les fratries et leur proposent des solutions pour répondre à leurs besoins.

VOUS AVEZ BESOIN :

- d'être accompagné car vous êtes sans solution
- de connaître vos droits
- d'un soutien dans vos projets de vie
- de prendre contact avec des partenaires
- de conseils car vous êtes un parent ou un proche d'une personne en situation de handicap.

L'ADAPEI VOUS PROPOSE :

- d'assurer un accompagnement adapté à votre situation
- de travailler en réseau
- de se déplacer à votre domicile au besoin
- de prendre contact par téléphone ou sur rdv.

> Permanences sur rdv le 2^e jeudi de chaque mois (matin) - ouverture en août

☎ Sur rendez-vous au 01 60 82 69 35

📍 Espace Simone Veil
35 rue de Verdun

**MERCI****Lardy solidaire**

Gaëlle Wcislo, habitante du Pâté et bénévole, qui a distribué des tirelires solidaires du SECOURS POPULAIRE chez les commerçants de Lardy au moment des fêtes, vient de recevoir les résultats de la collecte, fruit de la générosité des Larziacois. Les sommes collectées sont **2x** supérieures à la campagne précédente à Lardy, et les Essonniens dans leur ensemble se sont également montrés généreux : +35%.

👍 **MERCI aux habitants et aux commerçants !**

Lardy Passionnément

Chers Larziacois(e)s,
Les projets promis se concrétisent : **nouvelle aire de jeux pour enfants** dans le **Parc de l'Hôtel de Ville** déjà très plébiscitée, terrain de pétanque agrandi, réfection et mise aux normes PMR des allées en cours. La **maison médicale du Pâté** ouvrira en fin d'année et **Intermarché** vient de déménager pour offrir **encore plus de services** : une boucherie et une poissonnerie, un distributeur de billets et une station-service et de lavage (à venir).

L'esplanade et la gare routière devant la gare de Bouray ont été complètement transformées et agrandies pour s'adapter

à la demande en transport et faciliter les circulations douces. Dans ce contexte, la vieille **Halle SNCF** va être réhabilitée : le projet sera porté par la CCEJR. Le sous-préfet d'Étampes et son homologue en charge du Plan France Relance ainsi que la députée L. Romeiro Diaz, ont été conquis par le projet de transformation de la Halle en **maison de services avec espace de travail partagé**. Avec une **subvention de 720 000 €**, ils ont indiqué vouloir en faire un site pilote en Essonne !

Sans avoir jamais augmenté les impôts et avec un **résultat positif**, nous travaillons d'ores et déjà aux **prochains gros chantiers** :



déménagement de l'école Jean Moulin à la place d'Intermarché pour la rapprocher de l'école maternelle et du restaurant scolaire (ouverture prévue : sept. 2023). Les travaux du complexe sportif Grenault (**tennis, vestiaires et tribunes**) débutent mi-juin 2021 et ceux de **réhabilitation du parc Boussard** au dernier trimestre.

En bref : **des actions, un investissement quotidien, et des réalisations concrètes !**
L'équipe « Lardy Passionnément »

Ensemble pour Lardy

Chères Larziacoises, Chers Larziacois,
Depuis un an, notre équipe est pleinement mobilisée pour Lardy.

La mauvaise gestion du SIREDOM à laquelle la maire de Lardy et son équipe ont consenti pendant de nombreuses années est à l'origine d'une hausse importante **du prix de vos poubelles (SEDRE)**. Nous avons écrit au Procureur et au Préfet pour déterminer les responsabilités de chacun au regard des éléments graves fournis par la Cour Régionale des Comptes.

Nous nous sommes fortement engagés en faveur de la **transition écologique** dans notre programme municipal. Nous avons notamment été les premiers à

défendre l'adhésion de Lardy au **Parc Naturel Régional du Gâtinais français**. Nous approuvons donc l'étude lancée par le Parc.

Nous nous investissons au comité de pilotage de l'**Agenda 21 Lardy – Bouray – Janville** comme nous l'avons fait lors de l'élaboration du **Plan Climat de la CCEJR**. Nous militons pour que nos enfants bénéficient d'une **restauration scolaire** de qualité avec par exemple un pain fabriqué par nos boulangers.

Pour la démocratie locale, le **budget participatif** que nous défendons depuis 2016 est sur de bons rails ! Nous nous en félicitons. Nous regrettons que



la démocratie locale n'ait eu qu'une commission en un an !

Enfin, nous nous mobilisons **pour préserver les emplois de proximité**. Nous avons été présents à toutes les manifestations pour défendre **les salariés de Renault**, et nous soutenons les entreprises en difficulté sur le territoire en réclamant à chaque commission une **augmentation des budgets intercommunaux dédiés**.

Rémi Lavenant et l'équipe de « Ensemble pour Lardy »

Lardy Démocratie

Le dernier dimanche d'avril, nous commémorons le souvenir des victimes de la déportation et le 8 mai la fin de la 2^e guerre mondiale.

La déportation dans des camps d'êtres humains catégorisés en sous-hommes par les nazis est un fait de l'Histoire. Pour des raisons raciales, religieuses, politiques ou culturelles, des hommes, femmes et enfants de toute l'Europe ont été exterminés par millions. Le programme du candidat Hitler aux élections de 1933 n'affichait pas l'extermination comme objectif mais désignait l'étranger, le juif comme responsable des problèmes de la société allemande.

Ces idées, nous les retrouvons dans les discours politiques de Trump, Bolsonaro mais aussi de Le Pen, voire de certains dirigeants de l'Union Européenne ou de la droite ! Ils se nourrissent de la crise migratoire, de la délinquance et de l'islamisme pour convaincre que seules des populations ciblées sont responsables de nos problèmes. En camouflant leurs discours sous un voile social, ils construisent des sociétés de haine et de peur.

Nous avons tous étudié l'Histoire et pouvons mesurer le danger : **25 points du programme d'Hitler de 1933 se retrouvent dans celui de Mme Le Pen, invitée**



d'honneur au bal des néonazis à Vienne... en 2012 !

Pourtant 24% des électeurs ont voté pour le RN au 1^{er} tour de l'élection présidentielle, sans imaginer la menace de son programme sur notre société.

Nous, **Lardy Démocratie**, avons espoir d'un engagement de tous au service de la liberté, de la solidarité et du vivre ensemble.

Nous ne baisserons pas la garde : c'est sans relâche que nous combattons ces politiques de haine.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- ▶ Lyana GONCALVES MARTINS
née le 22 février 2021
- ▶ Marc GUÉRIN
né le 7 mars 2021
- ▶ Baptiste VIAUD
né le 22 mars 2021
- ▶ Gabrielle MALANGE
née le 28 mars 2021
- ▶ Rémi DELAPORTE
né le 2 avril 2021
- ▶ Téa ALAPLANTIVE
née le 18 avril 2021
- ▶ Linoa SOUNTHAVONG
née le 7 mai 2021



MARIAGES

- ▶ Domingos N'TUNGUÉ
et Pala QUESSE
le 13 mars 2021



DÉCÈS

- ▶ Jean WIT
décédé le 9 mars 2021
- ▶ René RIOU
décédé le 12 mars 2021
- ▶ Gabrielle BRIAND née BOUCHER
décédée le 13 mars 2021
- ▶ Serge GAUCHER
décédé le 28 mars 2021
- ▶ Guy BORDAT
décédé le 5 avril 2021



**VOTRE MAIRIE
OUVERTE LE
MERCREDI
APRÈS-MIDI !**

**NOUVEAU : l'accueil de la
mairie est désormais ouvert
physiquement au public**



les mercredis après-midi de 14h
à 17h30 à titre expérimental.
L'accueil est par ailleurs joignable
au 01 69 27 14 00 ou vous pouvez
faire vos démarches en ligne sur
www.ville-lardy.fr dans l'espace
Mes démarches en ligne



CONTACTEZ VOS ÉLUS

**Pour prendre rendez-vous avec
vos élus de Lardy, un seul n° :**

☎ **01 69 27 11 43**

🕒 Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

✉ mairie@ville-lardy.fr

VOTRE MAIRE

- ▶ **Dominique BOUGRAUD,**
Maire de Lardy,
1^{ère} Vice-Présidente de
Communauté de Communes
Entre Juine et Renarde (CCEJR),
Présidente déléguée du Conseil
Départemental de l'Essonne

VOS ADJOINTS & ÉLUS DÉLÉGUÉS

- ▶ **Lionel VAUDELIN,**
Urbanisme et travaux
10^{ème} Vice-président CCEJR
- ▶ **Marie-Christine RUAS,**
Affaires sociales et personnel
communal
- ▶ **Éric ALCARAZ,**
Vie associative et sportive,
économie locale et patrimoine
- ▶ **Annie DOGNON,**
Enfance, jeunesse
et éducation
- ▶ **Gérard BOUVET,**
Circulation, sécurité
et informatique
- ▶ **Méridaline DU PASQUIER,**
Culture, communication
et jumelage
- ▶ **Hugues TRETON,**
Budget et finances
- ▶ **Dominique PELLETIER,**
Développement durable,
transport, espaces verts,
fleurissement et tourisme
- ▶ **Pierre LANGUEDOC,**
Fêtes, cérémonies
et démocratie locale

URGENCES



SANTÉ

**Pour les urgences médicales le
week-end et les jours fériés :**

**Maison médicale
de l'Arpajonnais**

(enceinte de l'Hôpital),
le samedi de 14h à 20h,
le dimanche
et jours fériés de 8h à 20h.

Rendez-vous au :

☎ **01 69 13 91 91**

SOS Médecins à Chevannes,
consultations **7j/7 de 10h à 22h**
sur rendez-vous au :

☎ **0 825 569 191**

**Pharmacies de garde
dimanches et jours fériés**

Munissez-vous de votre ordonnance
et de votre carte d'identité
et contactez la gendarmerie
de Lardy qui vous redirigera vers
la pharmacie de garde la plus
proche de chez vous.

☎ **01 60 82 60 03**



POLICE

Gendarmerie nationale de Lardy

36 rue de la Roche qui Tourne

01 60 82 60 03 ou le **17**

Police municipale

Espace Simone Veil

35 rue de Verdun

01 69 92 84 50

🕒 Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
(sauf mercredi 16h)

#LardyJeParticipe

Votre
Ville,

Vos
Projets!



LARDY LANCE SON

BUDGET PARTICIPATIF

50 000 €

DÉDIÉS AU FINANCEMENT DE

VOS IDÉES

DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

SOLIDARITÉ

SPORTS

ARTS

CADRE DE VIE

ESPACE PUBLIC

CULTURE

JEUNESSE



ÉTAPE 1
VOS PROJETS
POUR LA VILLE



ÉTAPE 2
LE VOTE DES
HABITANTS



ÉTAPE 3
LA VILLE
FINANCE



ÉTAPE 4
RÉALISATION
PILOTÉE
PAR LA VILLE



SEPT.
2021

Ouverture de la plateforme
en ligne pour déposer vos projets :
pensez-y dès maintenant !



+ D'INFOS SUR
WWW.VILLE-LARDY.FR



agenda

JEUDI 17 JUIN

Restauration collège : permanence d'aide à l'inscription

avec le CCAS de Lardy

16h-19h. Sur rdv : 01 85 46 11 28
01 60 82 69 35

📍 Espace Simone Veil,
35 rue de Verdun

VENDEDI 18 JUIN

Bébés joueurs

10h. 0-3 ans,
sur inscription :
01 69 27 10 48

📍 Médiathèque-ludothèque,
17 avenue Foch

SAMEDI 19 JUIN

"Les grands airs d'opéra"

avec l'asso les Mini-Opéras

18h. Rens. : 06 52 22 90 19
Tarifs : 10€ / - 6 ans gratuit

📍 Château de Mesnil Voysin
à Bouray

DIMANCHE 20 JUIN

Élections départementales et régionales

1^{er} tour

8h-20h. + d'infos : p.8

📍 Bureaux de vote transférés
dans les gymnases

"Comédies musicales"

avec l'asso les Mini-Opéras

15h. Rens. : 06 52 22 90 19
Tarifs : 10€ / - 6 ans gratuit

📍 Château de Mesnil Voysin
à Bouray

LUNDI 21 JUIN

Fête de la musique en livestream Clube Dos Democráticos

20h30. Retransmis en direct sur

📘 Culture Ville Lardy
+ d'infos : p.22

VENDEDI 25 JUIN

Bébés joueurs

10h. 0-3 ans, sur inscription :
01 69 27 10 48

📍 Médiathèque-ludothèque,
17 avenue Foch

DIMANCHE 27 JUIN

Élections départementales et régionales

2^e tour

8h-20h. + d'infos : p.8

📍 Bureaux de vote transférés
dans les gymnases

Les Impromptus des Voix Perchées

11h-16h - Des happenings
chantés dans toute la ville !

+ d'infos : page 22

MERCREDI 30 JUIN

Atelier Land'art avec l'artiste Elyse Parcot

14h-18h. Gratuit,
sur inscription :
culture@ville-lardy.fr
01 69 27 14 94

📍 Parc Boussard, 43 rue de Verdun

DU 2 AU 4 JUILLET

Escape Game "Mission caravane"

2 JUILLET • 16h-21h

3 JUILLET • 10h-21h

4 JUILLET • 10h-18h

À partir de 10 ans. Gratuit,
sur inscription : 01 69 27 10 48

📍 Médiathèque-ludothèque,
17 avenue Foch

MERCREDI 7 JUILLET

Family Games

12h-17h30. À partir de 7 ans.
Gratuit.

📍 Maison des jeunes,
rue René Cassin

Histoires lues et racontées par les bibliothécaires

17h. À partir de 3 ans.

Sur inscription : 01 69 27 10 48

📍 Médiathèque-ludothèque,
17 avenue Foch

MERCREDI 7 JUILLET

L'Estivale "La Cuisine"

Cie Maboul Distorsion

19h. À partir de 5 ans, gratuit.
Réservation conseillée - Billetterie
en ligne ou culture@ville-lardy.fr
+ d'infos : page 23

📍 Parc de l'Hôtel de Ville,
70 Grande Rue

SAMEDI 10 JUILLET

Lecture spectacle

« Si les nombres m'étaient contés »

16h. À partir de 8 ans.

Sur inscription : 01 69 27 10 48

📍 Médiathèque-ludothèque,
17 avenue Foch

MARDI 13 JUILLET

Fête nationale

Feu d'artifice
et bal-concert conjoints
Bouray-Janville-Lardy-Cerny
(sauf contraintes sanitaires contraires)
📍 Aérodrome Cerny

DU 13 AU 31 JUILLET

Exposition Empreinte(s) d'Aurélia Ivan

Horaires d'ouverture de la médiathèque. Gratuit.
01 69 27 10 48.

+ d'infos : page 23

📍 Salle d'exposition,
17 avenue Foch

SAMEDI 24 JUILLET

Découverte de la Vallée de la Juine

Au programme : Musée des Vieux
métiers à Bouray, Parcs Boussard
et de l'Hôtel de Ville à Lardy,
pique-nique, Château de Gillevoisin,
dolmen de la pierre levée à
Janville. Gratuit, sur inscription :
gerald.lesourd@ccejr.org
01 83 63 70 90

📍 Départ complexe sportif
Le Noyer Courteau à Bouray

DU 16 AU 21 AOÛT

Stage chorale

20h-22h. Ados/Adultes. Gratuit,
sur inscription : erica.chef-the-
fon@ccejr.org avant le 06/08

📍 Conservatoire,
17 avenue Foch

VENDEDI 27 AOÛT

Ciné sous les étoiles "OSS117 Alerte rouge en Afrique noire"

de Nicolas Bedos,
avec Cinessonne

21h30. Tarif unique : 4€ -
Réservation obligatoire :
culture@ville-lardy.fr -
01 69 27 14 94

📍 Salle Cassin côté Jardin,
rue René Cassin

SAMEDI 28 AOÛT

Murder Party

20h. À partir de 10 ans.
Sur inscription : 01 69 27 10 48

📍 Médiathèque-ludothèque,
17 avenue Foch

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Forum des associations et activités

10h-18h. + de
70 associations
locales présentes :
trouvez votre activité
pour la rentrée 2021 !

📍 Gymnase Cornuel,
allée Cornuel

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Forum écologique et festif Bouray-Janville-Lardy

10h-18h. Ateliers, conférences,
expos, jeux autour de l'habitat
et la rénovation énergétique,
la mobilité, le zéro déchet, la
biodiversité au jardin
et l'alimentation...
+ de 50 partenaires (organismes,
assos, producteurs et entreprises
locales) pour répondre à vos
questions !

📅 Programme à venir
sur www.ville-lardy.fr

Dans le cadre
de la programmation
« Un été avec la CCEJR »



TOUTE LA PROGRAMMATION DE LA VILLE SUR

🌐 www.ville-lardy.fr 📘 Ville de Lardy